



Guide sur les aides et le crédit d'impôt

Mentions à faire apparaître obligatoirement sur le devis/facture

Afin que votre client puisse bénéficier des différents dispositifs d'aides, votre devis et votre facture doivent contenir des informations indispensables, en plus des mentions légales déjà présentes.

Description de l'entreprise :

- Faire apparaître le logo de l'organisme de certification RGE
- Faire apparaître le nom de l'organisme et le numéro de nomenclature de la qualification RGE
- N° de nomenclature :



| Organismes | N° de qualification et certification |
|------------|---|
| Qualibat | 5211; 5212; 5213; 5214 |
| | 8611 « ECO Artisan [®] » |
| | 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique [®] » |
| Qualit'ENR | Chauffage + |

Date de visite préalable :

- Indiquer la date de visite préalable (qui doit être antérieure à la date de rédaction du devis).

Description des travaux à réaliser (devis) / réalisés (Facture) :

- Lieu d'exécution de l'opération (lieu du chantier)
- Faire apparaître :
« Remplacement d'une chaudière non-condensation par une chaudière condensation équipée d'un régulateur selon la fiche d'opération standardisée BAR-TH 106 »

Description du matériel déposé :

- Dépose de la chaudière existante
- Préciser l'énergie initiale de la chaudière
- Préciser que la chaudière n'était pas une chaudière à condensation
- Si possible, préciser la marque et le modèle de l'équipement déposé

Description du matériel installé :

- Préciser l'énergie du matériel installé : Gaz pour la chaudière à condensation
- Préciser la marque et le modèle du matériel installé
- Préciser les performances du matériel installé (Etas, classe d'efficacité énergétique)

Mentions légales habituelles (liste non exhaustive) :

- Nom, statut, forme juridique, N° Siret, N° d'inscription au répertoire des métiers et/ou N° de RCS, N° d'identification à la TVA
- Date de rédaction du devis
- Indiquer si devis gratuit ou payant
- Durée de validité de l'offre
- Informations sur les assurances professionnelles (compagnies, N° de contrat, ...)

NB : Ce document se limite à vous rappeler les mentions nécessaires à l'obtention des différentes aides existant pour l'acquisition de nos pompes à chaleur et à vous fournir un exemple de rédaction.

D'autres mentions devant figurer obligatoirement sur vos devis peuvent exister et ne sont pas mentionnées dans le spécimen qui suit.

Exemple de devis de remplacement de chaudière gaz non condensation par une chaudière gaz à condensation

ENTREPRISE XXXX / N° SIRET / N° TVA / N° répertoire des métiers, RCS
Adresse : XXXX
Tél. : 000000
email : xxx@xx.fr
Qualification professionnelle RGE : QUALIBAT Code 5261 N° E-E135xx
Devis N° xxxxxx



M. et Mme XXXXXXXX
Adresse : XXXXXX
Code postal : xxxx
Téléphone : +33 X XX XX XX XX
A Nantes, le 22 mars 2019

Suite à la visite préalable de votre résidence principale construite en 1985, qui s'est tenue le 10 mars 2019 au 17 rue de la petite baratte – 44300 Nantes, vous trouverez ci-dessous notre proposition pour le remplacement de votre chaudière gaz non-condensation de marque Chaffoteaux & Maury Nectra C 2.23 FF de 2006. Le remplacement consistera à installer d'une chaudière murale gaz à condensation de marque Saunier Duval ThemaFast F25 avec un régulateur d'ambiance modulant Exacontrol E7C. Cette installation correspond aux travaux décrits dans la fiche d'opération standardisée BAR-TH 106 ouvrant le droit au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

| Détail de l'opération | Montant HT | Montant TTC (TVA 5,5 %) |
|--|---|-------------------------|
| Chaudière ThemaFast Condens F25 complète (Etas = 94 %, classe d'efficacité énergétique chauffage A et eau chaude sanitaire A en profil XL) | 2 383,00 € | 2 514,07 € |
| Régulation filaire modulante et programmable Exacontrol E7C (classe IV) | 116,00 € | 122,38 ⁽¹⁾ € |
| Kit de remplacement « Express Chaffoteaux => Saunier Duval » avec cadre écarteur et cache tubulure | 216,00 € | 227,88 € |
| Main d'œuvre pour dépose de la chaudière non-condensation, pose de chaudière et du régulateur (4 heures à 50 € / h) | 200,00 € | 211,00 € |
| Certificat de conformité CC4 | 75,00 € | 79,13 € |
| Coût total de l'opération | 2 990,00 € | 3 154,45 € |
| | Montant de la TVA à 5,5 % | 164,45 € |
| | Montant à payer TTC (donc éco-participation 12,44 €) | 3 154,45 € |

(1) montant éligibles au crédit d'impôt (CITE), après déduction des différentes aides (Prime de l'ANAH, Coup de pouce Chauffage)

+ Toutes les mentions légales habituelles.

ATTENTION, avant de signer ce devis :

Selon votre revenu fiscal de référence, vous pouvez prétendre au dispositif d'aide de l'ANAH « Habitez mieux agilité », ainsi qu'à la prime « Coup de pouce » du dispositif d'économies d'énergie.

Pour plus d'informations sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre, rendez-vous sur le site www.faire.fr ou contacter gratuitement un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 (service public gratuit + prix d'appel, du lundi au vendredi de 9h à 18h).

